



LA LETTRE DES OFFICIELS TECHNIQUES NORMANDS

N°1

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE

Dans la Lettre du Dirigeant de la FFBaD de Mars 2016, Eric Lissillour expliquait qu'il était difficile d'attirer du monde dans l'arbitrage, en particulier, la motivation en début de carrière restait faible. J'ai donc inscrit dans le projet de la Ligue ma volonté de développer l'arbitrage. Aussi, j'ai souhaité la création de cette LETTRE DES OFFICIELS TECHNIQUES NORMANDS afin qu'elle soit l'occasion pour les arbitres, juges-arbitres et juges de lignes de la Ligue de partager la motivation, la passion, les bonnes pratiques, les nouveautés, et l'envie de progresser. Comme à l'échelle nationale, la Normandie reste encore mal dotée en officiels techniques. Malgré les 57 juges arbitres et les 157 arbitres que comptent la Ligue, on retrouve bien souvent les mêmes officiels de terrain sur les compétitions. Mon souhait est à la fois de développer quantitativement et surtout qualitativement l'arbitrage et le juge-arbitrage sur notre territoire. Nous avons aujourd'hui un fort potentiel et un niveau de formation qui ne cesse de progresser. En améliorant le suivi de nos arbitres et juges arbitres par la formation continue réalisée par des officiels techniques de niveau national et international, j'espère que nous susciterons des vocations et inciterons nos officiels à vouloir s'investir et progresser. Puisse cette lettre participer à fédérer notre corps arbitral et à avoir l'esprit conquérant !

Sebastien BOURDIN

Le mot du Président de la Ligue

La CRA

Un nouveau juge-arbitre national dans la Ligue

Les nouvelles tenues

La formation continue : une nécessité

Bonnes pratiques

Les nouveautés côté règlement

La commission régionale d'arbitrage

Composition : Mélanie BARRAY (resp.), Sébastien BOURDIN, Sabrina ROUILLARD, Cyrille LATTELAIS, NICOLAS BENOIT, Mathieu HERY, Régis COEURDOUX, Sylvain HAUTEFEUILLE

Actions :

- Animer le réseau des officiels de terrain
- Formation initiale et continue des SOC, des jeunes arbitres, des arbitres et des juges-arbitres
- Désignation des officiels de terrain pour les compétitions de ligue
- Suivi de l'activité des officiels de terrain
- Suivi des sanctions sportives



Commission Régionale d'Arbitrage

L'ESPRIT CONQUÉRANT



UN NOUVEAU JUGE-ARBITRE NATIONAL DANS LA LIGUE : PORTRAIT

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ES-TU DANS LE MONDE DE L'ARBITRAGE ?

J'ai obtenu mon 1er grade d'arbitre en 1992 avec une formation reçue par Claude Favette alors seul arbitre national en Basse Normandie.

QU'EST-CE QUI T'AS MOTIVÉ A DEVENIR JUGE-ARBITRE NATIONAL ?

D'abord la passion du badminton et l'envie de progresser et d'officialier sur des compétitions Fédérales pour vivre de nouvelles expériences.

AVEC TON RECU, LA FONCTION DE JUGE-ARBITRE A-T-ELLE CHANGE ?

Oui énormément les textes qui régissent les règlements du badminton sont de plus en plus rigoureux, ce qui multiplie l'exigence des joueurs et instances organisatrices de compétitions.

UNE ANECDOTE ?

Je me souviens de mon 1er carton jaune donné en tant que juge-arbitre ce fût à ma fille Roxane pour Jet de raquette (je suppose qu'elle veut vérifier si j'avais bien assimilé les nouveaux textes du moment) 😊

Régis Coeurdoux, un nouveau juge-arbitre national accrédité dans la Ligue.

Félicitations !

LES NOUVELLES TENUES

Après une longue attente, les arbitres français vont enfin adopter le noir de leurs homologues internationaux. Ils abandonnent, en effet, le vert pour le plus grand plaisir de nombreux officiels de terrain. Les juges-arbitres, quant à eux, gardent la couleur rouge mais le design de leur polo et de leur sweat se modernise.



Commission Régionale d'Arbitrage

L'ESPRIT CONQUÉRANT

FAUTTTEE



LA FORMATION CONTINUE : UNE NÉCESSITÉ

Avec 1 arbitre international, 3 arbitres nationaux accrédités, 1 ancien juge-arbitre BWF certifié et 2 juges-arbitres nationaux accrédités, la CRA peut compter sur des officiels techniques qui ont de l'expérience et peuvent transmettre leur énergie !

Un arbitre et/ou juge-arbitre veut toujours officier à son meilleur niveau. Tout le monde (doit) comprend(re) qu'il y a toujours des améliorations à apporter et il est important qu'un feedback soit réalisé sur les prestations.

De son côté, tout en étant juste et honnête dans son appréciation et ses avis, le Conseiller-Evaluateur doit prêter une attention particulière à promulguer des recommandations détaillées pour qu'elles valent la peine.

Si un (juge-)arbitre souhaite progresser et passer au grade supérieur, il doit se préparer. La préparation nécessite de bien connaître le règlement et les recommandations aux officiels techniques, d'être dans de bonnes dispositions lorsqu'il arrive sur la compétition, il doit également présenter une activité suffisante. La CRA peut être également à l'initiative et demander à un (juge-) arbitre s'il souhaite être évalué pour progresser.

La formation continue passe également par la participation à une journée dédiée organisée sur la saison. Elle est l'occasion d'arriver avec toutes ses questions sur des points de jeu et de règlements, des situations, nécessitant échanges et éclaircissements pour être mieux appréhendés sur les compétitions suivantes. Elle doit être perçue comme un lieu d'échange et aussi un moment durant lequel les formateurs font redescendre les dernières nouveautés en termes d'arbitrage/juge-arbitrage permettant ainsi d'être toujours au top !

La formation continue doit être vue comme une approche constructive. L'une des principales raisons de la (ré)évaluation et du conseil pour un officiel technique est d'aider cette personne à améliorer sa performance sur la compétition.

Le but est d'aider à maintenir les exigences requises et de contribuer à la croissance professionnelle et personnelle de l'individu. Tout le monde profite de cela : l'arbitre/le juge-arbitre, l'athlète et, surtout, le badminton lui-même.

Retrouvez tous les documents utiles sur le site de la
Ligue dans la rubrique « ARBITRAGE »
www.normandie-badminton.fr

**SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DE LA CRA, CONTACTEZ SA
RESPONSABLE : MÉLANIE BARRAY**

arbitrage.normandiebad@gmail.com



Commission Régionale d'Arbitrage

L'ESPRIT CONQUÉRANT

BONNES PRATIQUES

JOUEZ, S'IL VOUS PLAÎT !

La continuité du jeu est devenue le cheval de bataille de la BWF qui veut réduire le temps entre les points au travers d'un engagement des arbitres, des juges-arbitres et des joueurs pour assurer du spectacle intense et continue. Les spectateurs veulent du jeu, pas des temps de pause !

Le jeu doit être continu comme le rappelle l'article 16 des règles du badminton. A cela vient s'ajouter l'article 3.5.5. des recommandations aux officiels : « Il faut s'assurer que les joueurs ne causent pas délibérément de retard dans le jeu ou bien de suspension du jeu (article 16.4). Il faut empêcher toute marche inutile autour du terrain. »

Les arbitres doivent donc s'assurer de ces dispositions réglementaires tout en oubliant pas que le jeu est pour les joueurs !

Comment les joueurs gagnent du temps ?

La liste est longue est les « filouteries » ne manquent pas ! Parmi elles on retiendra les plus courantes :

- Marcher vers son/sa coach jusqu'à la ligne de fond (cela est moins gênant si les deux joueurs des deux côtés le font).
- Parler plus ou moins longtemps à son/sa partenaire
- Demander un changement de volant
- Demander de boire ou s'essuyer (profitons-en pour rappeler qu'il n'est plus autorisé aux joueurs de jeter leur sueur en dehors des terrains !)
- Demander un changement de raquette ou regarder longtemps son cordage et faire un tour de terrain
- Prendre son temps pour renvoyer le volant à son adversaire
- Refaire ses lacets de chaussures
- ...

Statistiques à l'appui

Entre 1986 et 1992, la durée de jeu réelle d'un match de simple homme était de 48 %.

Entre 2008 et 2011, cette statistique a baissé pour arriver à 32 %.

A la finale du simple homme aux Jeux Olympiques de Londres en 2012, la durée de jeu réelle était de 24 % !



Voici quelques conseils d'un Conseillers-Evaluateur de la BWF, Peter Ganes ! UNE APPROCHE PROGRESSIVE

- Répéter le score ; cela va permettre d'attire l'attention des joueurs et les faire amener à jouer le point suivant.
- La deuxième fois, l'arbitre peut nommer le joueur "Pierre, jouez, s'il vous plaît". Le joueur doit ici comprendre que l'arbitre est plus mécontent que la première fois.
- La troisième fois, l'arbitre peut dire "Pierre", attendre que celui-ci le regarde, puis dire "Jouez maintenant" ou "Vous ne devez pas retarder le jeu, jouez maintenant".
- La quatrième fois, l'arbitre peut appeler le joueur à la chaise (bien attendre qu'il se déplace jusqu'à la chaise !) et avec une voix ferme et claire que le jeu doit être continu et que la prochaine fois le joueur aura un carton jaune. Au même moment, vous pouvez montrer un bout du carton jaune dans votre poche. Ce moment d'interruption doit être suivi d'un "Jouez", voulant dire ainsi qu'il n'y a plus de discussion possible.

L'étape suivante est le carton !

Attention, deux matchs ne sont jamais similaires, il s'agit là d'une approche qu'il faut recontextualiser dans votre propre match.

CÔTÉ RÈGLEMENT : LES NIOUZES

16.7 Gestion des manquements aux règles

16.7.1 L'arbitre doit sanctionner tout manquement aux articles 16.4.1, 16.5.2 ou 16.6, en :

, ou

16.7.1.1 donnant un avertissement pour mauvaise conduite au côté en infraction, ou

16.7.1.2 fautant pour mauvaise conduite le côté en infraction, si celui-ci a déjà reçu

un avertissement³ fautant pour mauvaise conduite le côté en cas d'infraction flagrante ou tout manquement à l'article

16.2.

16.7.2 Après avoir fauté pour mauvaise conduite (article 16.7.1.2 ou 16.7.1.3), l'arbitre doit signaler immédiatement l'infraction au juge-arbitre, qui a le pouvoir de disqualifier du match le côté sanctionné.

III - RECOMMANDATIONS AUX OFFICIELS TECHNIQUES

3.3.5 Dans chaque set, lorsque le score le plus élevé atteint 11 points, (ou bien une autre valeur, selon le système de points utilisé, comme décrit dans l'annexe 3), annoncer « Service perdu » le cas échéant, suivi immédiatement du score et « Arrêt de jeu », quels que soient les applaudissements. L'annonce immédiate du score constitue le début de l'arrêt de jeu autorisé conformément à la règle 16.2.1.

Durant chaque arrêt de jeu, le juge de service, quand il y en a un, s'assurera que le terrain est essuyé.

3.3.8 À la fin de chaque set, « Set » doit toujours être immédiatement annoncé, après la conclusion du dernier point, quels que soient les applaudissements. Le cas échéant, cette annonce constitue le début de l'arrêt de jeu autorisé par l'article 16.2.2.

3.7 Mauvaise conduite

3.7.1 Noter et informer le juge-arbitre de tous les incidents de mauvaise conduite et de l'action prise.

3.7.2 Lorsque l'arbitre doit sanctionner une infraction au manquement à l'article 16.4.1, 16.5.2 ou 16.6 en donnant un avertissement pour mauvaise conduite au côté en infraction (article 16.7.1.1), il doit annoncer « Venez ici » au joueur contrevenant et annoncer : « [Nom du joueur], avertissement pour mauvaise conduite » Et en même temps, l'arbitre lève la main droite tenant un carton jaune au-dessus de sa tête.

3.7.3 Lorsque l'arbitre doit sanctionner une infraction au manquement flagrant ou persistant à l'article 16.2, 16.4.1, 16.5.2 ou 16.6 en fautant le côté en infraction, (article 16.7.1.2 ou 16.7.1.3) et en le signalant immédiatement au juge-arbitre en vue d'une disqualification, il doit annoncer « Venez ici » au joueur contrevenant et annoncer : « [Nom du joueur], faute pour mauvaise conduite » Et en même temps, l'arbitre lève la main droite tenant un carton rouge au-dessus de sa tête et appelle le juge-arbitre.

3.7.4 Lorsque le juge-arbitre décide de disqualifier le joueur ou la paire de joueurs en infraction, un carton noir est donné à l'arbitre. L'arbitre doit annoncer « Venez ici » au joueur contrevenant ou à la paire et annoncer : « [Nom du/des joueur(s)], disqualifié(s) pour mauvaise conduite » Et en même temps, l'arbitre lève la main droite tenant un carton noir au-dessus de sa tête. Toute disqualification pour mauvaise conduite disqualifie le joueur pour l'ensemble du tournoi ou de la compétition.

3.7.5 Une mauvaise conduite qui se produit pendant les arrêts de jeu ou entre deux sets (article 16.2), est traitée comme une mauvaise conduite pendant le jeu. L'annonce appropriée à l'une des recommandations 3.7.2 à 3.7.3 doit être faite immédiatement lorsque la mauvaise conduite est constatée.

A la reprise de l'intervalle, annoncer « [Second] [Dernier] set ; zéro égalité » (après l'intervalle entre les sets) ou annoncer « 11 – [score] » (après l'intervalle à 11 points).

Seulement dans le cas de manquement à l'article 16.7.1.2 ou 16.7.1.3, l'arbitre doit annoncer « [Nom du joueur], fauté ». Ensuite, il faut annoncer « Service perdu », le cas échéant, suivi du score, puis « Jouez ». Si le joueur est disqualifié par le juge-arbitre, annoncer « [Nom du joueur], disqualifié pour mauvaise conduite » Ensuite, annoncer selon la recommandation 3.3.8

3.7.6 Une mauvaise conduite, avant ou après le match, sur le terrain, doit être traitée conformément aux recommandations 3.7.2 à 3.7.4, selon le cas. L'incident sera noté et rapporté au juge-arbitre. La sanction prise par l'arbitre n'a aucune incidence sur le score du match.